



Alain CHEKROUN

Des grands concerts qu'il a donnés récemment - le Concert pour la Paix, à Montpellier, ou la soirée dédiée à Cheikh Raymond, à Paris -, Alain Chekroun retient les moments de partage avec les musiciens, de communion avec le public. Sa vocation de chanteur, il la doit à son besoin de transmettre, à son devoir de maintenir une tradition familiale et religieuse. Héritier, maillon, il est à sa place, au sein d'une génération qui a le souci de recueillir la mémoire musicale d'une communauté pour que les plus jeunes n'oublient jamais le message de paix légué par leurs prédécesseurs.

Pascal Jaussaud : Alain Chekroun, vous êtes originaire de Constantine. Quels souvenirs avez-vous de vos premières années là-bas ?

Alain Chekroun : Je suis né dans une famille très liée à la vie religieuse, complètement impliquée dans la tradition juive et synagogale de Constantine. Mon grand-père, Rabbi Sion Chekroun, y a été dayane (juge) et représentant du grand rabbinat d'Israël, dès le début du siècle dernier. De sa génération, il y avait aussi deux autres grands rabbins, deux amis : Sidi Fredj Halimi et Joseph Renassia. Le titre de rabbin lui avait été transmis par son maître, selon la coutume. Il faut savoir que cette fonction ne lui permettait pas de vivre, puisqu'elle n'était pas rémunérée. Il faisait donc plusieurs autres fonctions : enseignement, circoncisions, enterrements, abattage rituel, etc. Il assurait ainsi depuis les plus petites tâches jusqu'aux discours philosophiques prononcés pour le culte. Un véritable sacerdoce, « Dieu ne prend jamais de vacances », disait-il. Mon père l'aidait pour les offices. L'important à l'époque, pour nous, n'était pas seulement la pratique, mais la liturgie aussi. J'ai été bercé par cela dès mon plus jeune âge, j'habitais pratiquement en face de la synagogue.

P. J. : Dans quel quartier viviez-vous ?

A. C. : Notre synagogue était celle du Palais de Justice : la synagogue Shlomo Amar, place Négrier. C'était le lieu symbole des Français, à leur arrivée en Algérie au XIXe siècle. Cet endroit s'appelait alors la Place Caravansérail, car toutes les caravanes passaient par-là. Elle s'est ensuite nommée Place Négrier (en souvenir du Commandant Négrier), en devenant la place principale du marché. Ce quartier était magnifique, l'animation était à la fois juive, musulmane et chrétienne. Outre la synagogue, il y avait d'un côté le lycée d'Aumale, représentant la République, et de l'autre la mosquée. Près de là, il y avait également le Palais de Justice, la cathédrale, etc. Dans un périmètre assez restreint, étaient donc représentées toutes les communautés, qui vivaient en symbiose, chacune s'exprimant librement.

P. J. : Musicalement, ce devait être très riche ?

A. C. : Les musiques étaient mêlées, puisque l'on empruntait au voisin ses traditions musicales. Elles n'appartenaient à personne. Elles étaient tellement populaires, que nous ne connaissions plus leurs véritables origines. Ainsi, nos textes sacrés étaient chantés sur des musiques profanes orientales. Le travail de Cheikh Raymond Leyris était bien évidemment important dans ce patrimoine. Il n'était pas le seul, mais il a fait connaître ces musiques en les diffusant énormément et en faisant reconnaître

l'union entre Juifs et Musulmans. Et la musique a contribué à faire entrer le peuple dans les synagogues, les églises et les mosquées. C'est ce qui fait la spécificité de notre culture musicale, différente de celle pratiquée dans d'autres régions, d'autres pays. Pour moi, c'est cela, la mémoire juive régionale. Des influences extérieures à la ville étaient également présentes. Mon grand-père était allé écouter un paytan célèbre, à Tunis, en 1935. Le rencontrer et chanter avec lui justifiaient le voyage. C'était Asher Mizrahi, un homme né à Jérusalem, exilé en Tunisie. Il dirigeait la communauté tunisienne et a écrit plusieurs poèmes liturgiques. Il a apporté beaucoup à la tradition des piyyutim. On connaît beaucoup de poèmes écrits par des grands maîtres. Les hébraïsants peuvent facilement identifier l'auteur d'une poésie, car la plupart du temps, ces poèmes ont un acrostiche qui révèle le prénom de leur auteur. Ces acrostiches donnent parfois aussi le lieu de résidence du poète, son surnom ?

P. J. : La symbiose entre Juifs et Musulmans a été socialement très enrichissante, et a été en quelque sorte un véritable phénomène initiatique sur le plan musical ?

A. C. : Nous partageons énormément entre Juifs et Musulmans. Les orchestres étaient mixtes. C'est ce que nous continuons à développer aujourd'hui. C'est normal, plus nous partageons avec l'Autre, moins il nous est étranger. Ensemble, nous ne pouvons que progresser. Ce que la musique arabe a apporté aux Juifs, c'est la métrique poétique : couper les mots et les termes pour adapter le texte sur la musique, sans que la Parole en soit abîmée. Comme l'arabe et l'hébreu sont des langues sémitiques, qu'elles se ressemblent, cela a été plus facile. La religion appartient au peuple. Si le peuple se reconnaît dans les musiques parce qu'elles sont populaires, ces musiques vont lui permettre de s'élever. La musique est un marche-pied, qui permet d'être sur un nuage pendant que nous prions. Elle est un refuge face aux soucis quotidiens. Elle a un rôle de liaison, fédérateur. Un rôle communautaire, en aidant les gens à être tous ensemble.

P. J. : En Algérie, quelles-ont été vos inspirations ?

A. C. : À l'âge de treize ans, j'ai quitté l'Algérie et j'ai eu le temps de participer à la vie de la synagogue Shlomo Amar. J'avais pour modèle mon regretté cousin, Hubert Chekroun. Parmi les petits-fils de mon grand-père, il incarnait celui qui devait nous transmettre cette culture. Nous sommes tous des maillons d'une chaîne de transmission. À la mort de mon grand-père, décédé en France en 1973, c'est vers ce cousin que je me suis tourné. Mon grand-père et mon père nous ont légué un héritage que nous n'avons pas le droit de garder. Nous nous devons de le transmettre. C'est pour cette raison que nous devons sortir des synagogues, pour donner des lettres de noblesse à cette musique qui doit apporter quelque chose à chacun.

P. J. : D'autant plus important que votre famille avait quitté l'Algérie ?

A. C. : Bien sûr, il s'agit d'un exil dans l'exil. Les Juifs sont déjà en diaspora. Le rapatriement des Juifs d'Algérie est un déracinement de plus. Beaucoup de familles juives pieds-noirs n'ont plus transmis à leurs enfants. Par manque de savoir parfois, mais aussi, pour certains, parce que la vie les a isolés de la communauté. Ce n'était pas facile de continuer à cultiver ses particularités, aussi riches fussent-elles. Il y a un manque que l'on peut tenter de réparer : en rappelant, en faisant connaître les mélodies oubliées de la meilleure façon qu'il soit. Pour ma part, j'ai enregistré des albums pour permettre la transmission de cette mémoire ancestrale pour enrichir les archives familiales.

P. J. : La musique peut y parvenir ?

A. C. : Effectivement, pour m'accompagner, je me dirige vers les artistes les plus fins possibles, les plus sensibles. Je souhaite toujours obtenir l'accompagnement le plus délicat, le plus sobre, pour jouer la musique sacrée. Avant, les chanteurs enregistraient leur répertoire a cappella. Des instrumentistes excellents nous permettent de profiter de leur art tout en préservant le caractère mystique de la musique. Les musiciens doivent être très attentifs, pour permettre au chanteur de s'intégrer au développement instrumental. La voix doit redevenir un instrument. Pour ma part, j'ai eu la chance de côtoyer des musiciens de très haut niveau, avec qui j'ai enregistré mes deux albums. J'ai travaillé des heures avec ces musiciens pour comprendre comment nous allions adapter des poèmes liturgiques sur les musiques que j'avais pressenties. Les modes musicaux que je chantais m'étaient parvenus de bouche à oreille, et certaines évolutions avaient sans doute modifié quelques points sensibles. Là, l'interprétation devait être parfaite, puisqu'il fallait être en accord avec les phrases musicales des instruments, contrairement à une version a cappella.

P. J. : Lorsque vous chantez sur scène, votre répertoire est-il spécifiquement constantinois ?

A. C. : Chaque région a sa liturgie, que ce soit la liturgie des offices du Shabbat, des grandes fêtes de Yom Kippour, le Jour du Grand Pardon, de Roch Hachana, le Nouvel An juif. Pour ma part, étant originaire de Constantine, je ne voulais pas que la tradition de ma synagogue se perde. Je chante les dissertations homilétiques qui sont des répertoires propres à la région de Constantine. Nous les récitons pour Chavouôt (Pentecôte). Ce sont des dissertations sur les Dix Commandements écrites par Saadia Gaon au XIe siècle, que nous avons mises en musique. Il s'agit de textes en judéo-arabe, pour que les fidèles en comprennent le sens. Nous avons aujourd'hui gardé, dans certaines synagogues comme celle des Tournelles à Paris, la tradition de les réciter. J'avais neuf ans, la première fois que j'ai récité une dissertation homilétique. Je travaille pour reproduire artistiquement ces répertoires.

P. J. : Avez-vous l'impression, parfois, qu'il manque quelque chose dans l'héritage que vous ont légué vos prédécesseurs ?

A. C. : J'ai toujours la sensation qu'ils avaient un trésor qu'ils n'ont pas eu le temps de nous transmettre, qui est parti avec eux. Je n'ai sans doute pu préserver qu'un dixième de leur savoir. Mon cousin Hubert, qui était plus âgé que moi, aurait pu être un lien entre ma génération et celle de mon grand-père, mais il est malheureusement parti trop tôt, lui aussi. Vous savez, quand je vais voir un oncle, j'emporte toujours un magnétophone, et je lui demande de me réciter quelque chose qu'il me faut approfondir. Dans mes archives, j'ai un enregistrement de mon grand-père, réalisé dans les années 1955. Quand j'entends cela, il me semble apprendre encore, depuis l'au-delà. Ce que j'ai dans ma mémoire a parfois besoin d'un élément déclencheur, un enregistrement ou un nouveau témoignage, pour que je puisse m'en souvenir et le comprendre aujourd'hui.

P. J. : Vous parlez beaucoup de votre devoir de transmettre ? Vous chantez pour cette raison ?

A. C. : Totalemment. J'ai reçu tellement, par héritage, que j'ai le devoir de transmettre. Je peux citer pour cela le Concert pour la Paix, donné au printemps dernier à Montpellier, au Corum, dans le cadre du Festival de Musiques Sacrées. Sur scène, il y avait des Juifs, des Musulmans et des Chrétiens, dans un même but : être en symbiose, et exprimer ses propres chants sacrés. Je pense qu'il y a eu quelque chose de poignant, dans le message donné, ainsi que dans la qualité artistique.

Les musiciens aux instruments traditionnels ? ôud, kanoun, violon, derbouka ? ont régalié le public. Le concert que je présente en ce moment s'intitule « Ahavat Ôlam », Amour Eternel, et il a pour but le rapprochement des peuples dans un respect mutuel tel qu'il était pratiqué dans nos pays d'adoption.

P. J. : Avez-vous reçu un enseignement musical particulier ?

A. C. : J'ai appris à chanter les piyyutim, les poèmes liturgiques, en chantant dans la chorale qui accompagnait les mariages célébrés par mon grand-père. J'avais dix ans, quand j'ai commencé à être soliste au sein de cet ensemble. J'ai ainsi pu apprendre ces poèmes dans leur essence même. Il y avait des maîtres exigeants qui nous encadraient. Enfant, je passais également mes shabbats après-midi à chanter à la synagogue Dar Rebbe Messaoud, et ne venaient que ceux qui désiraient lire les psaumes et les cantiler, les chanter selon des modes bien précis. Parmi les enseignants un homme a marqué mon esprit d'enfant, il était aveugle, et connaissait les 150 psaumes par cœur ! Lorsqu'il commençait un psaume sur un mode, il n'était pas question de le modifier. Et s'il vous autorisait à chanter un verset, c'était la fête ! Quel honneur ! Nous avons de véritables leçons de musique, les modes étaient souvent difficiles, pour nous, enfants. Il faut savoir que les modes du malouf constantinois reposent sur des règles très strictes.

P. J. : Quelle est votre pratique aujourd'hui ?

A. C. : Je pratique au sein de la communauté juive et également je chante dans des festivals. Je suis touché lorsque je reçois des témoignages de sympathie de la part du public. Des gens qui viennent me voir après les concerts pour me remercier de leur avoir parlé de leur passé, de leur histoire, de Constantine. Dernièrement, un spectateur ému m'a dit avoir bien connu mon grand-père, et avait été en classe avec mon père. Ce monsieur était presque en larmes, car j'avais remué des souvenirs en lui, grâce à la musique, à la prière. J'ai été aussi très fier d'avoir été choisi pour représenter la musique religieuse de Constantine à la soirée dédiée à la mémoire de Cheikh Raymond Leyris, en janvier 2000 à l'Espace Rachi à Paris. Il y avait aussi Enrico Macias, Taoufik Bestandji, Françoise Atlan. C'était un très grand honneur pour moi.

P. J. : Quel est votre souhait pour l'avenir ?

A. C. : Ce qui m'importe, c'est de transmettre, c'est que cette tradition existe. Je m'investis pour que nos enfants aient la connaissance de notre patrimoine. C'est le but recherché dans les concerts au sein de la communauté juive, mais hors des synagogues je propose un voyage musical initiatique dont l'objectif est le rapprochement des peuples. Toutefois, un Juif envisage le futur en se rappelant le passé avec émotion. Je me souviens d'un moment très émouvant. Il y a quelques années, j'ai chanté la Prière des Morts, à Auschwitz, devant le Mur des Fusillés. Le chant terminé, j'étais tout tremblant, tout blême. Je n'ai pratiquement pas été capable de parler pendant plusieurs minutes. Je n'ai pas connu les camps de la mort, et pourtant j'avais l'impression que des âmes m'écoutaient ? Pareillement, dans les années 70, le président de la communauté juive de Nantes me dit : « Regarde, tu vois ce numéro tatoué sur mon bras ? Tu sais ce qu'il signifie ? Maintenant, je voudrais que tu me chantes le kaddish, la Prière des Morts. Mais pour moi, à la façon ashkénaze ». Ce n'était pas ma tradition, et j'en ai travaillé le style à partir d'enregistrement. Quelle expérience ! J'étais bouleversé ? Ce numéro que j'avais visualisé m'avait ému. Il faut savoir, qu'à l'époque, on ne montrait pas ces numéros, on n'en parlait pas. Les gens se reprochaient d'être encore vivants. À présent, les rescapés des camps de la mort réagissent différemment. La plupart se disent : « Vite,

avant de mourir, il faut que je raconte ? ». Je pense très sincèrement que la musique a son rôle à jouer dans la réalisation de la paix entre les peuples. Je dis toujours qu'aucune école de musique n'a engendré d'assassin. Les musiciens ont le pouvoir de transmettre un message de paix. Ils le doivent ! « Vite, avant de mourir, la Paix ? chantons-la ! ».

propos recueillis par Pascal Jaussaud.